	Si vous agissez en qualité de représentant d'un assujetti unique mentionné à l'article 256 C du CGI, cocher la case ci-contre						
	Société membre de Groupe TVA (entreprise D	GE) / (y compris soc	ciété	tête de groupe en tant que	membre)		
	3310CA3	3310CA3					
A.	MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES						
	OPÉRATIONS TAXÉES (HT)			OPÉRATIONS NON TAXI	ÉES		
A1	Ventes, prestations de services	30 047	E1	Exportations hors UE			
A2	Autres opérations imposables		E2	Autres opérations non imp	osables		
А3	Achats de prestations de services réalisés auprès d'un assujetti non établi en France (article 283-2 du Code général des impôts)		E3	Ventes à distance taxable Etat membre au profit des assujetties Ventes B to C			
A4	Importations (autres que les produits pétroliers)	11 645		Importations (autres que le pétroliers)			
	potronoro)		E5	Sorties de régime fiscal su que les produits pétroliers			
A5	Sorties de régime fiscal suspensif (autres que les produits pétroliers)			Importations placées sous suspensif (autres que les			
	<u> </u>		F1	Acquisitions intracommun	autaires		
B1	Mises à la consommation de produits		F2	Livraisons intracommunau d'une personne assujettie	- Ventes B to B		
ы	pétroliers		F3	Livraisons d'électricité, de chaleur ou de froid non im France	gaz naturel, de posables en		
B2	Acquisitions intracommunautaires		F4	Mises à la consommation pétroliers			
	A. I		F5	Importations de produits p sous régime fiscal suspen			
ВЗ	Achats d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France		F6	Achats en franchise			
В4	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujetti non établi en France (article 283-1 du Code Général des Impôts)		F7	Ventes de biens ou presta réalisées par un assujetti France (article 283-1 du C Impôts)			
B5	Régularisations		F8	Régularisations			
			F9	Opérations internes réalis d'un assujetti unique	ées entre membres		
В.	DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER :						
	TVA BRUTE				Base HT	Taxe due	
	Opérations réalisées en France métropolita	ine					
80	Taux normal 20 %			30 047	6 009		
09	Taux réduit 5,5 %						
9B	Taux réduit 10 %						
	Opérations réalisées dans les DOM						
10	Taux normal 8,5 %						
11	Taux réduit 2,1 %						
	Opérations imposables à un taux particulier						
T1	Opérations réalisées dans les DOM et imposables au taux de 1,75 %						
T2	Opérations réalisées dans les DOM et imposables au taux de 1,05 %						
T3	Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 10 %						
T4	Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 %						
T5	Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 0,90 %						
Т6	Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 %						
T7	Retenue de TVA sur droits d'auteur						

13	Anciens taux				
	Produits pétroliers	<u>I</u>			
P1	Taux normal 20 %				
P2	Taux réduit 13 %				
	Imporations				
l1	Taux normal 20 %	11 645	2 329		
12	Taux réduit 10 %				
13	Taux réduit 8,5 %				
14	Taux réduit 5,5 %				
15	Taux réduit 2,1 %				
16	Taux réduit 1,05 %				
15	TVA antérieurement déduite à reverser				
15A	dont TVA sur les produits pétroliers				
15B	dont TVA sur les produits importés hors produits pétroliers				
5B	Sommes à ajouter y compris acompte congés				
16	TOTAL DE LA TVA BRUTE DUE (lignes 08 à 5B)				
17	Dont TVA sur acquisitions intra-communautaires				
18	Dont TVA sur opérations à destination de Monaco				

	TVA DÉDUC	X-101 F			_				
40	TVA DÉDUC								
19		tuant des immobilisatio	ns						5 81
20		Autres biens et services							
21	Autre TVA à déduire (dont régularisation de :								
21A		- TVA collectée sur autres produits ou PS ou déductible :							
21B		- TVA sur les produits pétroliers :							
21C		- TVA sur les produits importés hors produits pétroliers : )							
22		Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration							
2C	Sommes à imputer y compris acompte congés								
22A	Indiquer ici le coefficient de taxation unique applicable pour la période s'il est différent de 100								5 81
23		TOTAL TVA DÉDUCTIBLE (lignes 19 à 2C)							
24		Dont TVA déductible sur importations sur les produits pétroliers							
2E		éductible sur les produi	ts pétrolie	rs		,			
	ÉDIT					XE À PAYI			
25		VA (ligne 23 - ligne 16	_		TD		(ligne 16 - ligne 23)		2 52
	REGULARIS	SATION DES TAXES I	NTERIEU			TON (TIC)		T	
			1	Crédit de TIC				Verseme	nt de TIC attendu
		Crédit constaté (a)		nputé sur la TVA (d te de la ligne TD) (b		Reliquat d	e crédit à rembourser (a - b)	-	Taxe due
		Montant		Montant			Montant		Montant
	TICFE		X1			Y1		Z1	
	TICGN		X2			Y2		Z2	
	TICC		Х3			Y3		Z3	
	TOTAL		<b>X4</b> (X1 + X2 + X3)			<b>Y4</b> (Y1 + Y2 + Y3)		<b>Z4</b> (Z1 + Z2 + Z3)	
	DETERMINA	ATION DU MONTANT	A PAYER	E ET/OU DES CREI	DITS	DE TVA E	T/OU DE TIC	,	
	Rembourseme 3519 joint	nt demandé sur formul	laire n°		X5		TIC imputé sur la TVA la case X4)		
AA		Crédit de TVA transféré à la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310CA3G			28	TVA NETTE DUE (ligne TD - ligne X5)			2 52
27	AA) Cette som	Crédit à reporter (ligne 25 - ligne 26 - ligne AA) Cette somme est reportée ligne 22 de la prochaine déclaration			29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310A			
	Rembourseme (report de la ca	ent de reliquat de TIC d ase Y4)	0	Z5	dues	taxes intérieures de co	nsommation		
Y6	Crédit de TIC transféré à la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G (report de la ligne Y4)				АВ	Total à payer acquitté par la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310CA3G (lignes 28 + 29 + Z5)			
					32		+ 29 + Z5 - AB) as d'effectuer le règlemer	nt	2 52
		ation de TVA créditrice ommation (TIC) déclar			e pas			s déclarées li	gne 29 et des taxe
		VA Pétrole connus de l ontants ne sont pas co							
	MONTANTS DE TVA CONNUS DE LA DGFIP								
	TVA sur les produits pétroliers						Taxe due		
P1	Taux normal 20 %								
P2	Taux réduit 13 %								
	TVA à l'importation							Base imposable	
A4	A4 Opérations taxées - Importations (autres que les produits pétroliers)							11 645	

Consultation du compte fiscal 535 187 363 SARL AUTOPASSION Déclaration 3310CA3 de la période Janvier 2023 souscrite en euros le 23/02/2023 TVA et taxes assimilées - TVA1

I1	Taux normal 20 %	11 645
12	Taux réduit 10 %	
I3	Taux réduit 8,5 %	
14	Taux réduit 5,5 %	
15	Taux réduit 2,1 %	
16	Taux réduit 1,05 %	
Paien		